

compagnements puis la haute société avec ses réceptions dispendieuses, ses bals, ses théâtres puis les dettes puis la vente forcée du piano le départ puis plus rien que la misère noire

Ce n'est pas la musique qui est condamnable,—pas plus pour les cultivateurs que pour les autres. Que la musique résonne dans la maison du riche cultivateur si c'est là un moyen de retenir ses enfants à la maison ! Mais ce qui est condamnable, c'est de voir dans la maison d'un artisan ou d'un cultivateur qui gagne 600 à 700 piastres par an, qui a sept ou huit enfants à nourrir, des taxes à payer, des frais de maladie à supporter, des chômages à subir, c'est de voir, dis-je, les filles de cet ouvrier ou de ce cultivateur, toujours "endimanchées," toujours en robe neuve près d'un piano, faisant un peu de musique "pour passer le temps" en attendant les visiteurs, qu'elles accompagneront aux théâtres pour entendre cet opéra annoncé dans les journaux comme un chef-d'œuvre de l'art : "c'est *si .. si ..* beau que de la *si .. si ..* belle musique !" Voilà ce qui est dégoûtant. Je ne dis pas, ma Sœur, que le mal soit général, mais je soutiens qu'il tend à le devenir. Je n'accuse ni nos collèges, ni nos couvents d'infiltrer des idées mondaines dans le cœur de la jeunesse ; au contraire, je sais que l'origine du mal et les causes qui l'alimentent ne sont pas de provenance catholique, mais il faut que les maisons d'éducation fassent un suprême effort pour aider le clergé à faire comprendre aux parents et aux enfants que le devoir qui incombe à tout catholique est celui-ci : endiguer le torrent des *idées mondaines* qui menacent nos familles d'une ruine totale.

Dans plusieurs de nos familles, on parle trop souvent de bals, de danses, de patinoirs, de glissades au beau clair de la lune, de partis de thé et de café, d'anniversaires de mariage de 5 ans, 10 ans, 15 ans, et que sais-je ? Les derniers mots du compte-rendu sont invariablement : "Bref, on a dansé jusqu'à une heure avancée de